

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Attribution d'une subvention relative à l'organisation du "Forum Emploi " du 12 novembre 2015

Mesdames, Messieurs

Le Département de la Vienne organise cette année encore le Forum Emploi en collaboration avec Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais. Cet événement se déroulera le jeudi 12 novembre 2015 au parc des expositions de Poitiers. Le budget prévisionnel de la manifestation est de 174 000 € TTC.

Les recettes prévisionnelles sont :

<i>Conseil Départemental</i>	<i>80 500 €</i>
<i>CAPC</i>	<i>7 000 €</i>
<i>Grand Poitiers</i>	<i>74 500 € (dont 35 000 € de subvention)</i>
<i>Location de stands</i>	<i>12 000 €</i>

Le Forum Emploi vise plusieurs objectifs:

- faciliter la rencontre des demandeurs d'emploi et des entreprises qui recrutent, ou projettent d'opérer des recrutements selon leur plan de charge,*
- proposer des conseils aux demandeurs d'emploi pour préparer leurs candidatures et leurs entretiens,*
- présenter les métiers et les recrutements dans les filières prioritaires. L'édition 2015 sera l'occasion de mettre en avant la filière numérique, mais aussi l'industrie aéronautique.*

Quelques chiffres-clés de l'édition du 16 octobre 2014 renseignent sur les résultats du forum pour l'emploi :

- 2 011 postes proposés par 111 exposants dont 67% ont rencontré plus de 50 personnes sur leur stand,*
- 6 150 visiteurs dont 63% sont des femmes,*

Ceci a permis que soient pourvus 350 postes dont 45% sont des contrats de type CDI ou CDD de +6 mois à temps plein.

** * * * **

VU l'article 3 alinéa I.1.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la convention n° 2015-C-DGAD-DEE-021 relative à l'organisation du "Forum Emploi" qui se tiendra le 12 novembre 2015,

Délibération du bureau prise par délégation

du 12 octobre 2015

n ° 5

page 2/2

CONSIDERANT l'importance de soutenir des évènements qui permettent de favoriser les rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi, pour permettre à ceux-ci d'intégrer le marché du travail,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 7 000 € au Conseil Départemental de la Vienne pour l'organisation du Forum Emploi à Poitiers le 12 novembre 2015. Toutefois, dans le cas où tout ou partie de l'opération ne serait pas réalisée, ou si le montant des dépenses était inférieur à 174 000€, la subvention fera l'objet d'un réajustement conformément à l'article 4 de la convention ci-jointe,
- de mettre à disposition du Département le mobilier des panneaux d'affichage concernant les communes de l'agglomération,
- de participer à la commercialisation des stands du forum avec le Département et Grand Poitiers,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat et toutes pièces relatives à ce dossier.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 90.10.65733.4300

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 15/10/2015

Publié au siège de la CAPC, le

n° 6153

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER